makechange

Embrace change | Design for change | Deliver change

CHARTE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DURABLE DU GROUPE NSG

Numéro 1 - 18 septembre 2023



Contenu

Avant-propos	03
Le groupe NSG sur la voie de la durabilité	05
Comment nous travaillerons avec nos fournisseurs	06
Ressources à la disposition de nos fournisseurs	07
Exigences de la Charte	08
Lignes directrices	09

1. Réduction des émissions de gaz à effet de serre	10
2. Protection de l'environnement	13
3. Protection du travail et des droits de l'homme	16
4. Réduction des déchets	19
5. Conservation de l'eau	22
6. Amélioration de la transparence	25
7. Soutien à la diversité, à l'équité et à l'inclusion	28
8. Soutien aux communautés	31
Des cartes thermiques pour hiérarchiser les priorités en matière de durabilité	34
Carte thermique des dépenses régionales	37



Avant-propos

C'est un honneur pour moi de présenter la charte de la chaîne d'approvisionnement durable du groupe NSG à tous nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement dans le monde.

Nos parties prenantes et nous-mêmes sommes très préoccupés par les risques et les impacts de la chaîne d'approvisionnement, y compris la durabilité de l'extraction des matières premières et les performances des fournisseurs en matière d'environnement et de droits de l'homme. Nous voulons travailler avec nos divers fournisseurs mondiaux pour avoir un impact positif sur l'environnement et la société, dans l'intérêt de toutes les parties concernées.

Cette Charte est au cœur de cet objectif. Elle exprime notre vision d'une collaboration pour lutter contre le changement climatique, l'égalité sociale et la protection de l'environnement et des droits des travailleurs, dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

Pour devenir ou rester un fournisseur privilégié ou stratégique de NSG, nous attendons de vous que vous adoptiez les principes décrits dans la présente charte et que vous vous conformiez à ses exigences.

Nous attendons également de vous que vous collaboriez avec notre équipe chargée des achats et nos unités opérationnelles stratégiques pour créer des plans d'action clairs en vue d'une amélioration continue dans les domaines prioritaires concernés



Munehiro HosonumaDirecteur Représentant exécutif
Président et directeur général





Avant-propos (suite)

Il existe huit domaines d'action prioritaires dans lesquels, ensemble, nous pouvons avoir le plus grand impact :



Réduire les gaz à effet de serre



Protéger l'environnement



Protéger les droits du travail et les droits de l'homme



Réduire les déchets



Économiser l'eau



Soutenir la diversité, l'équité et l'inclusion



Améliorer à la transparence



Soutenir aux communautés

La mesure dans laquelle ces domaines prioritaires vous concernent variera en fonction de votre activité professionnelle. Notre équipe de recrutement travaillera avec vous pour établir des priorités et un plan d'action. Pour guider ce travail, nous mettrons au point des indicateurs de performance clés appropriés, y compris des objectifs scientifiques (certifiés par l'initiative SBT) pour la réduction des émissions de carbone, afin de suivre nos progrès vers des objectifs communs.

Notre mission d'approvisionnement, « Tirer parti de nos chaînes d'approvisionnement, améliorer notre monde », décrit la manière dont nous voulons travailler avec nos partenaires fournisseurs pour apporter une contribution positive à l'environnement et à la société. Nous nous réjouissons de travailler en étroite collaboration avec vous pour réaliser votre ambition.





Le groupe NSG sur la voie de la durabilité

Le groupe NSG a mis en œuvre pour la première fois une politique de développement durable en 2009 afin de promouvoir des activités durables dans l'ensemble du groupe et d'améliorer notre impact sur l'environnement et la société.

La politique comprend des objectifs de durabilité basés sur les objectifs de développement durable des Nations unies et en réponse à des questions jugées importantes par nos parties prenantes.

Par exemple, pour lutter contre le changement climatique, le groupe NSG a fixé des objectifs fondés sur des preuves scientifiques afin de réduire ses émissions de dioxyde de carbone (CO_2). Nous nous sommes engagés à réduire nos émissions de type 1 et 2 de 30 % d'ici à 2030. Nous travaillons activement à l'adoption d'énergies renouvelables et à la réduction des émissions de CO_2 dans nos processus de fabrication. Ces objectifs, ainsi que le développement de produits respectueux de l'environnement, constituent la base de notre stratégie en matière de changement climatique.

En tant qu'entreprise manufacturière mondiale, nous avons également une influence importante sur l'utilisation des ressources. Notre objectif est de réduire l'utilisation des ressources naturelles, de minimiser les déchets sous toutes leurs formes et de travailler dur pour créer une économie circulaire.

Jusqu'à présent, ces objectifs se sont principalement concentrés sur nos propres opérations. En anticipant les besoins de nos parties prenantes, nous voulons également améliorer la durabilité tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.

Nous avons déjà commencé. Par exemple, nous demandons déjà à nos fournisseurs de respecter notre « Code de conduite des fournisseurs », qui fixe des exigences minimales. En outre, en 2022, nous avons mis à jour notre stratégie en matière de changement climatique afin d'y inclure des objectifs visant à réduire les émissions de ${\rm CO}_2$ du champ d'application 3 de 30 % d'ici à 2030, en utilisant des objectifs scientifiques.

Nous élargissons aujourd'hui notre champ d'action avec cette charte, dans laquelle nous exposons nos engagements et nos aspirations à long terme dans les huit domaines prioritaires; ainsi que la manière dont nous pouvons travailler avec vous, nos fournisseurs, pour y parvenir.

Pour plus d'informations sur notre stratégie globale en matière de développement durable, veuillez consulter nos pages web sur le développement durable.







Comment travaillerons nous avec nos fournisseurs



Vous devez adopter les principes de la présente charte et travailler en ce sens comme condition préalable pour devenir un fournisseur privilégié ou un fournisseur stratégique du groupe NSG.



L'impact de la Charte sur vous dépendra de votre profil de risque, qui est déterminé par la taille de votre entreprise, sa localisation, la nature et l'importance du risque, ainsi que votre relation d'affaires avec le groupe NSG.



Pour nous aider, nous avons créé deux « cartes thermiques » (voir pages 35-37) qui illustrent les priorités relatives - élevées, moyennes, faibles - dans chacun de nos huit domaines prioritaires par catégorie de matériaux, fonction commerciale et région géographique.



Nous encourageons tous nos fournisseurs à s'efforcer de répondre aux exigences de cette charte, quel que soit leur profil de risque. Toutefois, lorsque nous lancerons des appels d'offres pour des produits et des services, nous nous intéresserons tout particulièrement aux domaines hautement et moyennement prioritaires des cartes thermiques et nous les étudierons plus en détail avec vous en vue de futurs engagements en matière de développement durable.



Les produits et services peu prioritaires ne seront pas évalués par rapport aux exigences à ce stade. Veuillez noter que nous réexaminerons périodiquement nos priorités et que les cartes thermiques sont susceptibles d'être modifiées.



Nous nous engageons à nous améliorer continuellement et à travailler avec vous pour atteindre les normes les plus élevées. Dans ce cadre, nous évaluerons en permanence vos performances et discuterons des opportunités en matière de développement durable dans le cadre de nos entretiens annuels avec vous. Si vous ne répondez pas aux exigences minimales de ce statut, nous attendons de vous que vous nous le fassiez savoir.





Ressources à la disposition de nos fournisseurs Fidèles à nos valeurs traditionnelles de sincérité et d'éthique, nous voulons travailler avec vous de manière ouverte et honnête pour répondre à nos besoins.

Notre équipe chargée des achats au niveau mondial est prête à répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser sur nos politiques, systèmes opérationnels et processus en matière d'achats.

Nous nous engageons également à travailler dans le respect de l'éthique et de la sécurité, et reconnaissons l'importance de cette démarche pour le développement durable. Si vous avez des questions sur la façon de travailler avec nous, nous vous encourageons à vous adresser directement à votre contact habituel en matière de recrutement. Si vous rencontrez un problème grave et que vous ne pouvez pas l'aborder avec votre contact habituel, vous pouvez le signaler par l'intermédiaire de la ligne directe d'éthique et de conformité de NSG. Vos actions peuvent nous aider à devenir une meilleure entreprise.

Les ressources suivantes sont disponibles pour vous aider à suivre les principes de cette Charte :



Un programme de formation en ligne.

Il décrit tous les aspects du statut et ce que nous attendons de vous. Les fournisseurs que nous avons désignés comme étant des fournisseurs stratégiques et privilégiés sont tenus de suivre cette formation. Facultatif pour les autres fournisseurs. L'accès à ce programme de formation se fait via le site web suivant:

https://www.supplychainschool.co.uk/partners/nsg



Journées de collaboration avec les fournisseurs.

Ces réunions, qui ont lieu quatre fois par an, permettent à nos fournisseurs de différents secteurs de partager les meilleures pratiques. Notre objectif est d'améliorer la collaboration et donc d'atteindre plus rapidement nos objectifs communs.



Accès à la plateforme de formation EcoVadis.

Les fournisseurs qui participent déjà à une évaluation de la durabilité par le biais de la plateforme EcoVadis sont encouragés à utiliser activement les ressources de formation disponibles dans l'EcoVadis Academy. (Veuillez noter que pour devenir un fournisseur privilégié ou stratégique de NSG, vous devez effectuer une évaluation EcoVadis)





Exigences de la Charte

Nos exigences pour chacun des huit domaines prioritaires sont présentées de manière cohérente dans les rubriques suivantes :









Ce sur quoi nous travaillons.

Les engagements et les objectifs que nous nous sommes fixés au sein du groupe NSG et sur lesquels nous nous engageons à rendre compte chaque année. Ce que nous attendons de nos fournisseurs.

Les mesures que nous vous demandons de prendre. Si vous ne les prenez pas encore, vous devez nous montrer que vous faites tous les efforts raisonnables pour le faire. Des ambitions communes.

Ce que nous voulons obtenir en travaillant avec vous et comment nous pouvons y parvenir par le biais du processus de recrutement et des discussions en cours. Indicateurs clés de performance (ICP).

Les indicateurs clés de performance que nous avons définis vous permettent de mesurer, de rendre compte et d'améliorer en permanence votre performance en matière de développement durable. Des indicateurs de performance clés seront fournis, en fonction de la taille et de la nature de votre entreprise et de l'accord que nous avons conclu avec vous.





Lignes directrices

Pour que nous ayons les meilleures chances d'atteindre nos objectifs, il est important que nous soyons en phase avec tous les acteurs de notre chaîne d'approvisionnement. Pour vous aider, nous et tous nos fournisseurs agirons conformément aux principes directeurs suivants.



Respecter

Nous et tous nos fournisseurs respecterons toutes les lois et réglementations pertinentes et nous nous conformerons aux exigences de l'industrie dans la conduite des activités commerciales liées à nos domaines prioritaires.



Être responsable

Nous conviendrons d'objectifs ambitieux avec tous nos fournisseurs afin d'améliorer continuellement nos performances dans tous les domaines prioritaires pertinents. Nous mesurerons, gérerons et rendrons compte chaque année des progrès accomplis par rapport à ces objectifs. Nous communiquerons de manière ouverte, honnête et transparente sur nos performances par rapport aux objectifs fixés et nous partagerons nos connaissances et nos bonnes pratiques. Nous sensibiliserons aux activités qui ont un impact négatif sur notre capacité à atteindre nos objectifs communs.



Active

Nous travaillerons tous ensemble pour identifier et utiliser de nouvelles solutions qui apportent une plus grande valeur environnementale, sociale et financière. Nous soutiendrons cet objectif en offrant des possibilités de formation et de développement à nos collègues respectifs et à nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement.



Gestion des mesures correctives

Nous nous efforcerons d'atteindre nos objectifs et nous nous soutiendrons mutuellement pour y parvenir. En cas d'échec, nous nous aiderons mutuellement à nous améliorer. Nous maintiendrons nos objectifs communs avec tous nos partenaires commerciaux, y compris les fournisseurs, les entrepreneurs et les sous-traitants.





Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Le groupe NSG reconnaît qu'il est urgent de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Notre réponse est exposée dans notre <u>« Feuille de route pour la neutralité carbone</u> ». Cette feuille de route engage le groupe NSG à :



Réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 30 % d'ici à 2030,



S'aligner sur les objectifs scientifiques (certifiés par l'initiative SBT) bien en deçà de la trajectoire de 2°C, et



Être neutre en carbone d'ici à 2050.



À cette fin, nous passons à l'énergie renouvelable, améliorons l'efficacité énergétique des fours, introduisons des combustibles à faible teneur en carbone et rendons compte des émissions et des risques dans le cadre du Projet de divulgation du carbone (CDP).



Nous voulons maintenant travailler avec nos fournisseurs pour collecter des données solides sur les émissions afin de pouvoir réduire ensemble les émissions du champ d'application 3.







Réduction des émissions de gaz à effet de serre (suite)

Sur quoi nous travaillons

Nous nous engageons à :



Réduire les émissions absolues de 30 % d'ici à 2030 et atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050



Augmenter l'utilisation des énergies renouvelables et des carburants à faible teneur en carbone dans les opérations



Maximiser l'efficacité de nos fours



Investir dans la recherche et le développement, par exemple sur la combustion de l'hydrogène, afin de réduire l'empreinte carbone de la fabrication du verre



Adapter les processus pour utiliser davantage de verre recyclé (calcin) dans nos produits



Utiliser des critères de durabilité dans la sélection et l'évaluation des fournisseurs et intégrer les exigences dans les contrats



Aider nos fournisseurs à comprendre leur propre empreinte carbone



Collaborer tout au long de la chaîne de valeur

Ce que nous attendons de nos fournisseurs

Le cas échéant, nous vous demanderons



Mesurer et déclarer vos émissions des domaines 1 et 2 à l'aide d'un protocole reconnu, tel que le GHG Protocol



Analyser votre propre gamme de trois émissions



Fixer des objectifs ambitieux pour réduire votre empreinte carbone, de préférence vérifiés par la Science Targets Initiative



Démontrer que vous avez réduit les émissions des gammes -une, -deux et -trois



Déclarer chaque année vos données sur l'utilisation du carbone dans vos rapports d'entreprise ou à l'aide du <u>questionnaire annuel du CDP</u>



Travailler avec nous pour réduire l'empreinte carbone de vos opérations logistiques et de vos modèles de service



Utiliser des énergies renouvelables ou, si cela n'est pas possible, expliquer pourquoi



Considérer l'impact du changement climatique sur les biens et services que vous fournissez. Dans la mesure du possible, adapter leurs processus pour faire face à l'impact physique du changement climatique.





Réduction des émissions de gaz à effet de serre (suite)

Des ambitions communes

Les actions que nous mènerons ensemble :



Soutenir la transition vers une économie à zéro carbone



Établir une référence solide pour les émissions du groupe NSG dans le cadre du champ d'application 3

Indicateurs clés de performance

Le cas échéant, nous vous demanderons de nous faire part de vos observations :



Vos émissions totales de GES en tCO2e (tonnes d'équivalent dioxyde de carbone), réparties entre les émissions de première et de deuxième catégories



Estimation et ventilation des émissions du champ d'application 3



La variation en pourcentage, d'une année sur l'autre, de leurs émissions totales de gaz à effet de serre, mesurées en tCO2e



La quantité de CO2e incorporée par unité livrée



La part de l'électricité produite à partir de sources renouvelables



La preuve que votre empreinte carbone a été vérifiée de manière indépendante



Les déclarations environnementales de produits (EPD) pour certains matériaux



Le nombre d'initiatives d'économie de carbone qu'elle a lancées, leur impact et le montant qu'elle a investi dans ces projets.





Protection de l'environnement



Le groupe NSG reconnaît l'importance de la protection de l'environnement par la prévention ou au moins la réduction de la pollution de l'air, de l'eau et du sol, ainsi que par la préservation et l'amélioration de la biodiversité.



Nous appliquons des systèmes de gestion environnementale certifiés ISO 14001 dans la plupart de nos activités. Si, pour quelque raison que ce soit, nous ne respectons pas les réglementations environnementales, nous en gardons la trace. Nous réduisons la pollution de l'air de diverses manières et restaurons d'anciennes carrières afin de minimiser notre impact sur la biodiversité.



Nous voulons maintenant comprendre les risques environnementaux dans notre chaîne d'approvisionnement. Nous avons identifié des catégories d'approvisionnement, telles que les matières premières, le mazout, les produits chimiques de gestion des déchets, les revêtements et les matériaux intercalaires, qui pourraient avoir un impact environnemental élevé. Nous demandons à nos fournisseurs dans les secteurs qui utilisent ces matières premières de mettre en place un SME certifié ISO 14001.







Protection de l'environnement (suite)

Sur quoi nous travaillons

Nous nous engageons à :



Réduire notre impact sur l'environnement



Travailler avec nos fournisseurs pour comprendre les risques environnementaux dans notre chaîne d'approvisionnement



Gérer d'une manière responsable des matières dangereuses pour l'environnement



Utiliser des sources de matières premières éthiques, durables et, si possible, locales, et veiller à ce que tous les matériaux utilisés sur le site soient certifiés comme tels

Ce que nous attendons de nos fournisseurs

Le cas échéant, nous vous demanderons



Minimiser l'impact environnemental de votre entreprise en mettant en place un SME



Démontrer que votre SME est certifié conformément à une norme reconnue, telle que la norme ISO 14001



Gérer vos activités de manière à réduire les risques de pollution et de contamination



Améliorer la biodiversité dans vos installations et tout au long de votre chaîne d'approvisionnement



Le cas échéant, partager avec le groupe NSG les résultats des évaluations du cycle de vie (ACV) des produits qu'il vend



Auditer vos propres fournisseurs de matériaux hautement prioritaires et partagez les informations avec le groupe NSG





Protection de l'environnement (suite)

Des ambitions communes

Les actions que nous mènerons ensemble :



Développer de nouveaux processus et produits qui minimisent notre impact sur l'environnement



Préserver ou améliorer les habitats naturels et la biodiversité lors de l'extraction de nos matières premières



Minimiser la pollution dans notre chaîne d'approvisionnement



Utiliser d'une manière durable des ressources naturelles



Le cas échéant, aider nos fournisseurs à développer leur propre système de gestion environnementale certifié selon une norme reconnue, telle que ISO 14001, et un système de gestion de l'énergie certifié selon une norme reconnue, telle que ISO 50001

Indicateurs clés de performance

Le cas échéant, nous vous demanderons de nous faire part de :



Votre évaluation et votre score EcoVadis complets



La preuve de la certification de votre SME (par exemple, votre certificat ISO 14001)



La preuve (par exemple, ACV ou similaire) de l'impact environnemental des produits fournis



Le pourcentage de fournisseurs mettant en œuvre un SME conforme à la norme ISO 14001, le cas échéant



Le nombre d'incidents ayant entraîné une pollution, en particulier s'ils ont enfreint la loi, y compris les causes des incidents et les mesures que vous avez prises pour y remédier



Le pourcentage de kilomètres annuels parcourus par ses véhicules électriques ou à faibles émissions



La quantité totale de matériaux et de biens provenant d'une source responsable, y compris des preuves indépendantes de la manière dont ils ont été obtenus (par exemple, avec des certificats appropriés)



Le nombre, les détails et l'impact de vos initiatives pour protéger ou améliorer la biodiversité



Le pourcentage de matières premières provenant de zones menacées de déforestation, de conversion des terres ou de destruction de l'habitat.





Protection du travail et des droits de l'homme



Le groupe NSG applique un « code d'éthique du groupe » fondé sur les principes internationaux des droits de l'homme. Cela nous engage à éliminer le travail forcé et l'injustice au travail. Si l'un de nos employés est préoccupé par les droits de l'homme ou par ses conditions de travail au sein de notre organisation, nous l'encourageons à nous le signaler par l'intermédiaire de notre <u>ligne d'assistance</u> téléphonique pour l'éthique et la conformité.



Avant de travailler avec un fournisseur, nous lui demandons d'agir selon des principes éthiques similaires en acceptant notre « Code de conduite des fournisseurs ». Nous vérifions également que tous nos fournisseurs respectent la législation relative à l'emploi, au travail des enfants, à l'esclavage et à la traite des êtres humains.







Protection du travail et des droits de l'homme(.)

Sur quoi nous travaillons

Nous nous engageons à :



Aider nos travailleurs à rester en bonne santé et heureux



Garantir la sécurité des conditions d'emploi et des horaires de travail de nos travailleurs



Veiller à ce que nos employés bénéficient d'une formation et d'un développement en cours d'emploi



Veiller à ce que nos travailleurs soient traités équitablement, c'est-à-dire qu'ils bénéficient de l'égalité des chances et des rémunérations et qu'ils soient protégés contre la discrimination et le harcèlement



Prévenir des affaires de pots-de-vin ou de corruption



Ne pas avoir recours au travail forcé ou au travail des enfants



Prévenir toutes les formes d'esclavage moderne dans notre entreprise et notre chaîne d'approvisionnement



Nous informer des risques liés aux droits des travailleurs dans notre chaîne d'approvisionnement

Ce que nous attendons de nos fournisseurs

Le cas échéant, nous vous demanderons



Aider vos travailleurs à rester en sécurité, heureux et en bonne santé



Verser à vos travailleurs un salaire équitable et des avantages qui répondent à leurs besoins fondamentaux et leur permettent d'avoir un niveau de vie adéquat dans le pays où ils travaillent, selon la définition d'une autorité crédible telle que la Coalition mondiale pour le salaire vital



Respecter les droits de liberté d'association de vos travailleurs. Cela signifie qu'ils doivent être autorisés à former un syndicat ou à y adhérer s'ils le souhaitent et à négocier collectivement sur toutes les questions liées au travail. Si la législation locale restreint ce droit, elle doit accorder à ses travailleurs une liberté d'association équivalente.



Offrir aux travailleurs et à vos sous-traitants un moyen équitable de signaler et de résoudre les plaintes déposées à votre encontre



Offrir à vos travailleurs des possibilités de formation et de développement pour les aider à faire leur travail et à rester en bonne santé et en sécurité



Mettre en œuvre un système de gestion de la sécurité approprié, suffisant et efficace pour protéger la santé, la sécurité et la sûreté de vos travailleurs



Démontrer que vous réduisez le nombre et la gravité des incidents liés à la santé et à la sécurité sur votre lieu de



Mettre en place un plan de prévention de l'esclavage moderne et assurez-vous que vos employés savent ox comment l'identifier



Veiller à ce que vos propres fournisseurs respectent notre « Code de conduite des fournisseurs » et les informer des conséquences de leur non-respect





Protection du travail et des droits de l'homme (suite)

Des ambitions communes

Les actions que nous mènerons ensemble :



Respecter les droits de l'homme et des conditions de travail équitables tout au long de notre chaîne d'approvisionnement



Veiller à ce que les travailleurs de nos opérations et de nos chaînes d'approvisionnement ne soient pas exposés à un risque de préjudice important



Aider tous les travailleurs à concilier vie professionnelle et vie familiale en réduisant au minimum les heures de travail excessives



Payer à tous les travailleurs un salaire équitable et décent pour leur pays d'emploi



Éliminer les contrats de travail occasionnels (par exemple, les contrats zéro heure) dans lesquels le travail et la rémunération ne sont pas garantis



Identifier et éliminer les risques d'esclavage moderne à un stade précoce de la chaîne d'approvisionnement avec l'aide de nos fournisseurs

Indicateurs clés de performance

Le cas échéant, nous vous demanderons de nous faire part de :



Votre évaluation et votre score EcoVadis complets



Le pourcentage de vos travailleurs qui gagnent un salaire décent et équitable pour leur pays d'emploi



Le pourcentage de votre main-d'œuvre employée dans le cadre de contrats occasionnels sans garantie de travail ou de rémunération (par exemple, les contrats zéro heure)



Les détails des syndicats qu'elle reconnaît et des accords qu'elle a conclus avec eux.



Le nombre de fois où votre organisation a été accusée d'avoir enfreint la loi en matière de droits de l'homme et de conditions de travail et où il a été confirmé qu'elle avait enfreint la loi de cette manière



Le nombre de fois où ses partenaires de la chaîne d'approvisionnement ont été poursuivis et condamnés à une amende pour violation de la loi en matière de droits de l'homme et de conditions de travail



Le pourcentage de travailleurs qui savent comment identifier et signaler l'esclavage moderne



Le nombre de fois où il a été confirmé que des organisations de sa chaîne d'approvisionnement étaient impliquées dans l'esclavage moderne ou la traite des êtres humains



La preuve de toute certification que vous détenez en matière de gestion de la santé et de la sécurité au travail (par exemple, conformément à la norme ISO 45001)



Les résultats de tout audit ou inspection portant sur la santé, la sécurité et la sûreté de ses activités



Le nombre de fois où l'organisme local de réglementation en matière de santé et de sécurité (par exemple, le Responsable de la santé et de la sécurité ou responsable de la santé environnementale) vous a demandé de prendre des mesures en cas d'infraction à la réglementation en matière de santé et de sécurité



Le nombre de travailleurs qui ont été gravement blessés ou tués alors qu'ils travaillaient pour vous





Réduction des déchets



Une utilisation plus efficace des matières premières permet de réduire les gaz à effet de serre et de limiter l'impact sur l'environnement. En tant qu'entreprise qui utilise des matériaux, nous nous engageons à respecter la circularité, c'est-à-dire à réutiliser, recycler ou récupérer autant de matériaux que possible et à minimiser les déchets.



Nous réutilisons déjà tout le verre coupé provenant de nos activités de fabrication dans le processus de fusion, soit pour créer du verre flotté, soit pour l'utiliser dans d'autres secteurs. Nous contrôlons et signalons les déchets issus de nos activités et fixons des objectifs à moyen terme pour réduire la quantité de déchets mis en décharge.







Réduire les déchets (suite)

Sur quoi nous travaillons

Nous nous engageons à :



Trouver des partenaires pour recycler nos boues de broyage, nos poussières de verre, nos chutes de PVB et nos lots rejetés afin qu'ils ne finissent pas à la décharge



Éviter ou réutiliser les matériaux d'emballage



Encourager nos clients, les architectes et les régulateurs à conserver le verre plat et feuilleté dont ils n'ont plus besoin pour le refondre et le réutiliser comme matière première.



Travailler avec nos fournisseurs pour concevoir des produits circulaires et réduisant les déchets

Ce que nous attendons de nos fournisseurs

Le cas échéant, nous vous demanderons



Planifier la réduction des déchets à la source et fixez des étapes pour y parvenir.



Rendre compte périodiquement de la quantité de déchets générés par notre association



Fixer des objectifs de réduction des déchets et rendre compte des progrès accomplis pour les atteindre.



Utiliser efficacement les ressources matérielles dans le cadre de ses activités en suivant la hiérarchie des déchets (c'est-à-dire utiliser moins de matériaux, réutiliser, recycler, récupérer, éliminer), dans le but de ne pas envoyer de déchets à la décharge.



Travailler avec nous pour trouver de nouveaux moyens de réduire les déchets dans votre processus de fabrication et la conception de vos produits





Réduire les déchets (suite)

Des ambitions communes

Les actions que nous mènerons ensemble :



Travailler à la circularité dans le secteur de la fabrication du verre et protéger nos sources de matières premières.



Utiliser le moins d'emballages possible et, le cas échéant, trouvez des moyens de les réutiliser.

Indicateurs clés de performance

Le cas échéant, nous vous demanderons de nous faire part de :



Le pourcentage de contenu réutilisé et recyclé dans les biens et matériaux fournis



La quantité en tonnes de plastique à usage unique fournie



La quantité en tonnes de déchets générés par unité



Le pourcentage de déchets détournés de la décharge





Conservation de l'eau

L'eau est une ressource cruciale pour les communautés dans lesquelles nous travaillons et pour nos activités. Notre <u>politique de l'eau</u> explique comment nous avons l'intention de :



Utiliser l'eau le plus efficacement possible,



Préserver la qualité de l'eau, et



Veiller à ce que nos activités n'affectent pas l'accès à l'eau des communautés locales.



Nous avons identifié les secteurs de notre activité qui opèrent dans des régions soumises à un stress hydrique afin de prendre en compte de manière adéquate les risques liés à l'eau. Nous prenons également en compte les risques liés à l'eau lorsque nous sélectionnons de nouveaux fournisseurs et de nouveaux sites pour nos installations.







Économiser l'eau (suite)

Sur quoi nous travaillons

Nous nous engageons à :



Rendre compte de nos principaux indicateurs de performance en matière de conservation de l'eau et améliorer continuellement nos pratiques



Mettre régulièrement à jour notre évaluation des risques liés à la conservation de l'eau en fonction de l'évolution des conditions environnementales et réagir en conséquence



Réduire la consommation d'eau, en particulier dans les régions soumises à un stress hydrique



Collaborer avec les parties prenantes, les gouvernements, les entreprises et les organisations pour développer les meilleures pratiques en matière de gestion responsable de l'eau



Fournir des formations et des informations à nos employés et à nos sous-traitants sur la conservation de l'eau

Ce que nous attendons de nos fournisseurs

Le cas échéant, nous vous demanderons



S'engager à adopter et à appliquer les principes de notre politique de l'eau dans ses propres activités



Encourager vos fournisseurs à adopter et à appliquer les principes de notre politique de l'eau dans leurs activités



Mesurer et signaler votre consommation d'eau douce et sa source



Rendre compte de votre propre empreinte hydrique et identifier les fournisseurs de votre chaîne d'approvisionnement qui travaillent dans des régions où l'eau est rare



Mettre en place une stratégie de réduction de votre consommation d'eau douce et d'eau potable qui identifie les possibilités de mettre en place des systèmes d'approvisionnement en eau en circuit fermé, c'est-à-dire des systèmes où l'eau est recirculée pour minimiser les pertes.





Économiser l'eau (suite)

Des ambitions communes

Les actions que nous mènerons ensemble :



Comprendre les impacts, les risques et les tensions liés à l'eau dans la chaîne d'approvisionnement



Minimiser les effets négatifs du captage d'eau et veiller à ce que les communautés locales aient toujours accès à l'eau.



Réduire notre consommation d'eau à un niveau optimal



Pouvoir démontrer que nous avons atteint un niveau optimal

Indicateurs clés de performance

Le cas échéant, nous vous demanderons de nous faire part de :



La quantité d'eau douce qu'elle consomme dans le cadre de ses activités



Le volume d'eau récupéré et réutilisé sur le site



Le nombre d'initiatives qu'elle met en œuvre pour économiser l'eau dans ses activités



Le pourcentage d'organisations de votre chaîne d'approvisionnement qui considèrent qu'elles se trouvent dans une région soumise à un stress hydrique



Votre évaluation des risques pour la conservation de l'eau dans votre chaîne d'approvisionnement et les mesures que vous prenez pour les atténuer





Amélioration de la transparence



Nous pensons qu'il est important d'être transparent (c'est-à-dire ouvert et honnête) quant à l'impact de la durabilité sur les chaînes d'approvisionnement. Pour montrer notre engagement, nous rendons compte de notre impact sur le changement climatique par l'intermédiaire de la Climate-related Financial Disclosure Task Force depuis 2017.



Nous évaluons déjà les activités de nos fournisseurs afin de comprendre le risque qu'ils représentent grâce à notre « Procédure de gestion des risques et des performances des fournisseurs ». Si nous considérons qu'ils présentent un risque élevé, nous élaborons des plans pour atténuer le risque et les mettons régulièrement à jour.



Cependant, nous pensons que les risques peuvent être gérés plus efficacement en travaillant ensemble. C'est pourquoi nous voulons travailler plus étroitement avec nos fournisseurs pour améliorer la transparence tout au long de la chaîne d'approvisionnement.







Améliorer à la transparence()

Sur quoi nous travaillons

Nous nous engageons à :



Développer une stratégie intégrée utilisant la plateforme EcoVadis pour faciliter la prise de conscience des incidents signalés



S'adapter à la législation la plus ambitieuse au monde en matière de diligence raisonnable



Utiliser des logiciels tiers pour évaluer et contrôler les performances financières de nos fournisseurs et l'intégrité de leurs équipes de direction



Faciliter le signalement d'irrégularités par tous les acteurs de notre chaîne d'approvisionnement.



Collaborer avec les fournisseurs externes pour surveiller les risques en matière de développement durable des fournisseurs de premier et de second rang engagés dans des activités à haut risque

Ce que nous attendons de nos fournisseurs

Le cas échéant, nous vous demanderons



Procéder à une évaluation annuelle d'EcoVadis



Nous dire qui sont vos principaux fournisseurs et où ils exercent leurs activités ?



Recueillir des informations sur vos propres fournisseurs et les personnes qui travaillent pour eux afin de créer une carte mondiale de votre chaîne d'approvisionnement et de vérifier leurs activités



Établir et communiquer les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés pour améliorer la traçabilité de l'origine des biens et matériaux fournis par vos fournisseurs



Tenir un registre des risques et partagez-le avec nous chaque année. Votre registre doit répertorier tous les risques éthiques et environnementaux pertinents, ainsi que les risques susceptibles d'affecter la fiabilité de l'approvisionnement. Votre registre doit également refléter les mesures prises avec vos fournisseurs pour gérer ces risques.



Rendre compte des efforts pour gérer les risques pertinents au moyen de cadres tels que la Task Force on Climate-related Financial Disclosures et la Global Reporting Initiative



Veiller à ce que vos travailleurs et les autres parties prenantes disposent d'un moyen équitable et sûr (c'est-à-dire d'un mécanisme de signalement) pour signaler les violations réelles ou présumées





Améliorer à la transparence()

Des ambitions communes

Les actions que nous mènerons ensemble :



Mettre en place des activités conjointes de suivi des risques afin de surveiller et d'atténuer conjointement les risques



Se conformer à la législation la plus ambitieuse au monde en matière de diligence raisonnable



Élaborer des plans pour améliorer en permanence la façon dont nous gérons les risques dans notre chaîne d'approvisionnement. Les plans comprennent la formation, l'évaluation des risques et une plus grande implication de nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement.



Lorsque les risques sont élevés, faites appel à des prestataires externes pour contrôler plusieurs niveaux de fournisseurs et atténuer les risques ensemble

Indicateurs clés de performance

Le cas échéant, nous vous demanderons de nous faire part de :



Les résultats de son évaluation EcoVadis



Disposer d'un registre des risques et de plans d'atténuation des risques



Le pourcentage des risques que vous avez attribués à vos fournisseurs de premier et de deuxième niveau de priorité



Mettre en place un mécanisme de dénonciation



Détails des registres de risques de vos fournisseurs



Le nombre de plaintes concernant des comportements contraires à l'éthique dans sa chaîne d'approvisionnement





Soutien à la diversité, à l'équité et à l'inclusion



Notre « Déclaration de <u>mission</u> » explique comment nous entendons faire du groupe NSG un lieu de travail plus diversifié, plus équitable et plus inclusif. Nous croyons qu'il faut donner à chacun une chance égale de contribuer à son plein potentiel, et nous reconnaissons, respectons et valorisons les différences dans les origines, les expériences, les préférences et les croyances des personnes. Nous avons déjà pris des mesures pour atteindre ces objectifs, par exemple en menant des enquêtes auprès des employés, en proposant des horaires de travail flexibles et en offrant une formation sur les préjugés inconscients à tous nos cadres.







Soutien à la diversité, à l'équité et à l'inclusion (suite)

Sur quoi nous travaillons

Nous nous engageons à :



Accroître la diversité et rendre les lieux de travail plus inclusifs dans l'ensemble du groupe NSG



Identifier les domaines dans lesquels nous pouvons améliorer la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) et suivre nos progrès dans chaque unité commerciale, fonction et région



Veiller à ce que tous nos sites soient accessibles à tous



Prévenir le risque d'intimidation, de harcèlement ou de toute forme de discrimination sur nos lieux de travail



Rechercher des fournisseurs dont la diversité nous aidera à innover avec des technologies de rupture afin d'avoir un impact positif sur les communautés locales et l'environnement



Améliorer nos rapports pour couvrir d'autres caractéristiques protégées

Ce que nous attendons de nos fournisseurs

Le cas échéant, nous vous demanderons



Vous engager à améliorer la diversité, l'équité et l'inclusion à tous les niveaux de votre organisation et rendez compte des progrès accomplis dans la réalisation de vos objectifs en matière d'IED



Prévenir le harcèlement et la discrimination de vos travailleurs et promouvoir une culture d'entreprise inclusive et respectueuse



Donner des chances égales à tous vos travailleurs actuels et futurs



Établir et communiquer des objectifs pour améliorer la diversité des fournisseurs en offrant des opportunités commerciales aux entreprises sociales détenues par des minorités et aux fournisseurs artisanaux



Partager les meilleures pratiques avec le groupe NSG et d'autres parties prenantes





Soutenir la diversité, l'équité et l'inclusion (suite)

Des ambitions communes

Les actions que nous mènerons ensemble :



Valoriser la diversité et rendre nos lieux de travail véritablement inclusifs



Promouvoir activement la diversité et l'inclusion dans les processus de sélection des fournisseurs et de passation des marchés afin de rendre la chaîne d'approvisionnement plus diversifiée



Promouvoir activement la diversité et l'inclusion dans la manière dont nous sélectionnons et engageons nos fournisseurs respectifs.

Indicateurs clés de performance

Le cas échéant, nous vous demanderons de nous faire part de :



La composition de votre personnel en fonction du sexe, de l'origine ethnique, du handicap et d'autres caractéristiques



Le pourcentage de votre personnel ayant reçu une formation à l'IED



Les résultats de vos enquêtes de satisfaction auprès des salariés



Le pourcentage de la main-d'œuvre sous-représentée.



Différence moyenne entre les rémunérations des hommes et des femmes (écart de rémunération), exprimée en pourcentage



La différence entre les salariés les mieux payés et les moins bien payés de votre organisation (c'est-à-dire l'écart de rémunération des cadres), exprimée sous la forme d'un ratio



Le pourcentage d'apprentis dans leur effectif



Le nombre d'heures de formation dispensées aux employés.





Soutenir aux communautés



Nous voulons être un bon voisin responsable pour nos communautés locales et influencer positivement la vie des gens.



Comme nous sommes le plus grand employeur dans certains des endroits où nous opérons, nous avons un rôle clé à jouer dans le soutien de ces communautés locales.



Nous devons également veiller à ce que les matières premières que nous utilisons et les produits que nous achetons ne contribuent pas à des conflits ou à des violations des droits de l'homme.







Soutenir aux communautés()

Sur quoi nous travaillons

Nous nous engageons à :



Collaborer avec nos fournisseurs pour déterminer si les pièces et assemblages que nous achetons contiennent des minerais provenant de zones de conflit



Encourager et faciliter les initiatives communautaires là où nous opérons et rendre compte de l'impact de ces initiatives locales. Impliquer les communautés d'affaires locales dans nos opérations et offrir aux fournisseurs locaux une opportunité équitable de travailler avec nous.

Ce que nous attendons de nos fournisseurs

Le cas échéant, nous vous demanderons



Suivre notre <u>« Code de conduite des fournisseurs</u> », qui vous oblige à vous assurer que l'achat des minéraux utilisés dans les produits que vous fournissez au groupe NSG ne finance pas ou ne participe pas à des groupes armés ou à des personnes impliquées dans des violations des droits de l'homme



Nous expliquer comment vos activités pourraient présenter des risques pour la santé, la sécurité et le bien-être des communautés locales. Ces risques comprennent la possibilité de :

- Pollution du sol, de l'air et de l'eau,
- Perte de la biodiversité,
- Conflit
- Abus des droits fonciers des populations autochtones



Fournir des preuves des mesures que vous prenez pour atténuer les risques pour les communautés locales et de la manière dont vous ajoutez une valeur sociale positive pour les communautés locales dans le cadre de vos activités.



Disposer d'un plan de collaboration avec les parties prenantes locales sur les initiatives communautaires



Identifier les risques pour les communautés locales dans votre chaîne d'approvisionnement et collaborez avec elles pour les atténuer



Dans la mesure du possible, employer des fournisseurs et des petites et moyennes entreprises issus des communautés dans lesquelles elle opère





Soutenir aux communautés()

Des ambitions communes

Les actions que nous mènerons ensemble :



Encourager les personnes et les entreprises des communautés locales à travailler pour nous



Mesurer notre succès à encourager la communauté locale à travailler pour nous et améliorer continuellement notre taux de réussite



Soutenir les initiatives qui contribuent à attirer les travailleurs défavorisés, par exemple les chômeurs de longue durée, les handicapés, les anciens délinquants, les vétérans et les personnes touchées par le COVID-19.



Encourager nos employés à comprendre l'importance et la valeur sociale de l'interaction avec la communauté locale par le biais de discussions et de formations.

Indicateurs clés de performance

Le cas échéant, nous vous demanderons de nous faire part de :



Le pourcentage de produits incorporant des matériaux provenant de zones de conflit qui sont certifiés « sans conflit »



Le pourcentage de produits incorporant des matériaux provenant de zones de conflit qui ne sont pas certifiés « sans conflit »



Le nombre d'initiatives auxquelles vous avez participé au profit de votre communauté locale



Le pourcentage de son budget total d'achat qu'elle verse aux petites et moyennes entreprises et, séparément, aux fournisseurs locaux



Le pourcentage de vos paiements qui respectent les conditions de paiement convenues.



Le pourcentage de sa main-d'œuvre qui provient de la communauté locale



Montant total des dons que vous avez faits à des associations caritatives locales





Des cartes thermiques pour hiérarchiser les priorités en matière de durabilité

Nous souhaitons améliorer les performances de notre chaîne d'approvisionnement en matière de développement durable dans huit domaines prioritaires.

Cependant, tous nos fournisseurs sont différents. Leur capacité à ajouter ou à soustraire de la valeur sociale et environnementale varie en fonction de nombreux facteurs.

Parmi les facteurs les plus importants figurent le type de matériaux ou de marchandises qu'ils fournissent, leurs activités opérationnelles et leur situation géographique.

Les cartes thermiques suivantes tiennent compte de ces facteurs et nous aident à hiérarchiser nos efforts de la manière la plus efficace possible.

Nous les utilisons pour adapter nos attentes à l'égard de votre organisation et des indicateurs de performance clés que vous devriez avoir.

Les cartes thermiques nous donneront l'assurance que nous concentrons nos efforts pour obtenir l'impact positif le plus important sur nos objectifs communs. (Veuillez noter que ces cartes thermiques sont susceptibles d'être modifiées au fil du temps)







Catégories de la carte thermique des dépenses

Cette carte thermique est une grille montrant les priorités de notre charte pour améliorer notre performance en matière de développement durable dans chacun de nos domaines prioritaires (voir les titres des colonnes) par catégorie de matériaux que nous vous achetons (voir les titres des lignes).

Chaque cellule de la grille est colorée en rouge, orange, vert ou bleu.



Une cellule rouge indique que la catégorie de dépenses dans ce domaine prioritaire est une priorité d'action élevée dans cette Charte.



Une cellule orange indique une priorité moyenne.



Une cellule verte indique que la catégorie de dépenses dans ce domaine prioritaire est peu prioritaire.



Une cellule bleue indique que dans cette catégorie de dépenses, il existe des possibilités d'amélioration liées à ce domaine prioritaire, inspirées par les bonnes pratiques et la base d'approvisionnement.

Nous évaluons le niveau de priorité (rouge, orange ou vert) en tenant compte de deux éléments :



La gravité et la probabilité des risques négatifs, et



Le nombre de possibilités d'amélioration.





Catégories de la carte des dépenses (suite)

						E	%	52
Catégorie de matériaux	Émissions de gaz à effet de serre	Protection de l'environnement	Travail et droits de l'homme	Déchets	L'eau	Transparence	Diversité, équité et inclusion	Communautés
Matériaux de quincaillerie automobile - Produits chimiques								
Matériaux de quincaillerie automobile - Électricité								
Matériaux de quincaillerie automobile - Métalliques								
Services de fabrication électronique								
Produits finis et semi-finis en verre technique								
Matières premières en verre technique								
Consommables techniques pour le traitement du verre technique								
Produits AGR destinés à la revente								
Énergie et services publics								
Matériaux de miroiterie pour le verre								
Matériaux d'impression pour le verre								
Matériaux intercalaires								
Matériaux en lots								
Matériaux de revêtement de la surface du verre								
Gaz industriels								
Verre								
Matériaux IGU								
Matériaux/équipement de construction								
Consommables de traitement								
Emballage								
Fabrication externalisée								
Poudre intercalaire								
Pièces de rechange et matériel d'entretien								
Contrat de construction								
Matériaux réfractaires								
Fournitures pour la santé et la sécurité								





Carte thermique des dépenses régionales

Bien que cette carte thermique soit similaire et fonctionne de la même manière, elle est différente.

Les domaines prioritaires sont subdivisés en quatre régions géographiques : L'Amérique du Nord (NA), l'Amérique du Sud (SA), l'Europe (Eur) et l'Asie, et les titres des lignes indiquent les catégories de matériaux gérées par les équipes d'approvisionnement régionales.

Ainsi, chaque cellule indique notre note de priorité pour l'amélioration des résultats en matière de durabilité liés à nos domaines prioritaires dans cette catégorie de dépenses et dans cette région.

Le code couleur est identique, tout comme notre méthode pour définir le degré de priorité dans chaque cellule.







